



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**8958<sup>e</sup>** séance

Jeudi 27 janvier 2022, à 17 h 15

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Juul. . . . . (Norvège)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M <sup>me</sup> Espeschit Maia
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Mills
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy/M. Chumakov
France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M <sup>me</sup> Hackman
Inde . . . . .	M. Raguttahalli
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
Kenya . . . . .	M <sup>me</sup> Toroitich
Mexique . . . . .	M. Gómez Robledo Verduzco
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Eckersley

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 17 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants des pays suivants à participer à la présente séance : République islamique d'Iran, Iraq, République arabe syrienne et Turquie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs inscrits sur la liste aujourd'hui, je rappelle la dernière note du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur les méthodes de travail du Conseil et encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 engage également les personnalités appelées à présenter un exposé à être brèves et à se concentrer sur l'essentiel. Dans cet esprit, les personnes présentant un exposé sont pour leur part encouragées à limiter leurs observations initiales à sept ou 10 minutes. Tous les participants sont par ailleurs invités à porter leur masque en permanence, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Je donne maintenant la parole à M. Voronkov.

**M. Voronkov** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, pour l'occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil de sécurité. Mon exposé portera sur la menace terroriste qui pèse sur la paix et la sécurité internationales, notamment dans le nord-est de la République arabe syrienne.

J'attends avec intérêt de pouvoir bientôt présenter la situation au Conseil de manière plus détaillée sur la base du quatorzième rapport du Secrétaire général sur la menace que représente Daech pour la paix et la sécurité internationales, qui sera publié à la fin du mois.

Je suis profondément préoccupé par l'attaque que Daech a lancée la semaine dernière contre la prison de Sinaa dans la ville de Hassaké, située dans le nord-est

de la Syrie, et par les combats en cours qui touchent également la population civile. L'attaque a entraîné l'évasion d'un nombre inconnu de prisonniers de Daech d'un établissement qui, selon les rapports, compterait environ 3 000 combattants de Daech. L'UNICEF estime qu'il y avait également près de 700 enfants dans cette prison. Je suis consterné par les rapports indiquant que Daech a utilisé ces enfants comme boucliers humains.

Même si la barbarie du groupe ne doit pas surprendre, ces enfants ont été abandonnés à eux-mêmes en faisant des proies susceptibles d'être utilisées et exploitées de cette manière. Les membres se souviendront peut-être que, lors de mon exposé au Conseil en 2020, j'avais demandé qu'on veille à ce que les enfants ne courent pas de danger (voir S/PV.8839). Je partage l'opinion de l'ancienne Directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, lorsqu'elle dit que ces enfants n'auraient jamais dû être placés en détention militaire, comme l'a également repris le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths à la séance précédente aujourd'hui (voir S/PV.8957).

Cette attaque était prévisible. Daech appelle avec insistance à des évasions de prison ; et il y en a déjà eu des exemples en Syrie et ailleurs dans le monde. L'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions concernant l'EIL (Daech) et Al-Qaida met régulièrement en garde contre la précarité des dispositifs de détention dans le nord-est de la Syrie et a déclaré qu'il fallait s'attendre à un incident de cette nature.

Pour l'heure, la capacité de Daech d'exploiter stratégiquement les évasions de prison dans la région reste limitée. Il est difficile pour le groupe d'intégrer ou d'exfiltrer des fugitifs en grand nombre. Par conséquent, il n'est pas surprenant que bon nombre des personnes qui se sont évadées des prisons aient été tuées ou reprises. Mais, cela ne signifie pas que la menace peut être négligée.

Je voudrais rappeler les paroles de mon collègue, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, qui a présenté un exposé au Conseil hier. Parlant des événements de Hassaké, il a déclaré que :

« L'épisode rappelle les terribles souvenirs des évasions de prison qui ont alimenté les débuts de la montée en puissance de l'EIL en 2014 et 2015. J'y vois un message clair pour nous tous, sur l'importance de s'unir pour combattre la menace des groupes terroristes mis au ban de la

communauté internationale et plus largement, de régler le conflit dans lequel le terrorisme ne peut que prospérer » (S/PV.8955, p. 2).

Cette dernière attaque en date montre qu'il est urgent de déployer des efforts internationaux concertés pour régler, de manière efficace et durable, le problème des prisons et des camps dans le nord-est de la Syrie où se trouvent des combattants présumés de Daech et des individus ayant des liens supposés avec le groupe, y compris des enfants. La plupart de ces personnes n'ont jamais été inculpées, mais elles sont toujours en détention prolongée, incertaines du sort qui les attend.

Cela rappelle également pourquoi Daech continue de s'implanter en Syrie. Les obstacles à la stabilisation en Iraq, ainsi que la poursuite du conflit et l'absence de progrès sur le volet politique en Syrie, font de cette région un terrain de prédilection pour Daech et d'autres groupes terroristes. C'est une tragédie non seulement pour le peuple syrien, mais aussi pour les pays voisins et, de fait, pour le monde entier. Quelques heures seulement après l'attaque perpétrée à Hassaké, des combattants de Daech ont attaqué une caserne de l'armée située au nord de Bagdad, tuant au moins 11 soldats. Ces attaques mettent en évidence deux principaux sujets de préoccupation.

Premièrement, ces incidents ne sont pas des cas isolés. Les rapports du Secrétaire général ont mis en garde contre la menace croissante que représente Daech, y compris en République arabe syrienne. Depuis sa défaite territoriale, le groupe s'est employé à reconstituer ses capacités, a conservé des cellules clandestines, a poursuivi une insurrection terroriste prolongée et a maintenu des effectifs importants, dont la majorité est basée en Iraq.

Le groupe est organisé en petites cellules dont les membres se cachent dans le désert et les zones rurales et se déplacent de part et d'autre de la frontière entre l'Iraq et la Syrie pour éviter d'être capturés. Cela met également en évidence la nature transfrontalière de la structure centrale de Daech dans la région.

Ces attaques pourraient également inciter des groupes affiliés à Daech au Sahel et en Afrique centrale et de l'Est à organiser de violentes attaques. Ces derniers mois, les groupes affiliés à Daech ont étendu leur présence dans de nombreuses sous-régions d'Afrique, partant du Sahel pour s'implanter en Afrique centrale et australe, notamment au Mozambique et en République démocratique du Congo.

Je suis par ailleurs profondément préoccupé par l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité au Mali et au Burkina Faso suite aux prises de pouvoir anticonstitutionnelles dans ces pays. Des groupes terroristes pourraient tirer profit du vide du pouvoir créé par la fragilité de l'État, sapant davantage la légitimité de l'État dans la région du Sahel.

Nous assistons également à une évolution rapide de la situation en Afghanistan, qui pourrait avoir des répercussions considérables sur la paix et la sécurité dans le monde. Je voudrais me faire l'écho des préoccupations du Secrétaire général, à savoir que le terrorisme reste une menace constante pour le monde entier, et pas seulement pour l'Afghanistan.

Deuxièmement, les civils, en particulier les femmes et les enfants, paient le plus lourd tribut face à ces conditions de sécurité qui continuent de se détériorer. Je demande instamment au Conseil de tenir compte de la situation à Hol, Roj et dans d'autres camps et centres de détention du nord-est de la République arabe syrienne. Plus de 56 000 personnes, principalement des femmes et des enfants, sont détenues dans le seul camp de Hol, dans des conditions humanitaires déplorables. La persistance et l'intensification des violences physiques et psychosociales sont particulièrement préoccupantes.

Le Secrétaire général n'a cessé de souligner l'urgence d'apporter une réponse internationale adéquate à la terrible situation humanitaire et en matière de droits de l'homme et de sécurité, en particulier pour les enfants. Lorsque j'ai informé le Conseil en 2020 de la menace posée par Daech (voir S/PV.8716), j'ai déclaré qu'il était urgent de mettre ces enfants en sécurité. Nous avons tous vu des rapports indiquant que lorsque les garçons qui se trouvent dans les camps atteignent l'âge de 12 ans, ils sont transférés dans d'autres établissements.

Certains de ces enfants font peut-être partie de ceux que Daech utilise désormais comme boucliers humains. Cela ne se serait pas produit s'ils avaient été rapatriés en 2019, 2020 ou 2021.

Je félicite les États Membres, notamment en Asie centrale et ailleurs, qui ont relevé les nombreux défis liés au rapatriement de leurs citoyens, ainsi que ceux qui ont œuvré pour améliorer la situation humanitaire sur le terrain en Iraq et en République arabe syrienne.

Toutefois, la situation est malheureusement en train de s'envenimer, ce qui ne fait qu'exacerber les conditions propices au terrorisme et constitue une menace grave à moyen et long terme. Les défis considérables

auxquels sont confrontés les États Membres pour protéger les personnes vulnérables, garantir que les auteurs de violations flagrantes du droit international, y compris de crimes terroristes, répondent de leurs actes et assurer la sécurité ne perdent rien de leur urgence ni de leur complexité avec le temps, bien au contraire. Étant donné que rien n'est fait pour y remédier, ces défis et ces risques s'accroissent et pourraient avoir des conséquences durables non seulement dans la région, mais aussi au niveau mondial.

À cet égard, je rappelle que nous avons lancé un Cadre mondial et un Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour fournir un appui aux États Membres qui en font la demande concernant la protection, le rapatriement volontaire, ainsi que les poursuites, la réadaptation et la réintégration des personnes suspectées d'avoir des liens avec des groupes terroristes désignés par l'ONU revenant d'Iraq et de la République arabe syrienne.

Le Cadre mondial est codirigé par l'UNICEF et mon bureau. Il repose sur une approche à l'échelle du système des Nations Unies qui répond aux besoins humanitaires et de protection des enfants et des adultes, et il fournit un appui aux États Membres qui en font la demande pour promouvoir la sécurité et appliquer le principe de responsabilité dans le processus de rapatriement, de poursuites, de réadaptation et de réintégration. Le rapatriement des ressortissants de pays tiers depuis la Syrie et l'Iraq reste une grande priorité pour l'ONU et en tant que partenaire fiable des États Membres, nous sommes prêts à les aider à relever ces défis.

Les tentatives de Daech de faire évader ses combattants de prison soulignent la nécessité de les traduire en justice dans les plus brefs délais et de veiller à ce qu'ils rendent des comptes pour briser le cycle de la violence. Je voudrais à cet égard saluer le travail accompli par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes. Je me félicite également des nouvelles dispositions relatives aux éléments de preuve prélevés sur le champ de bataille adoptées par le Conseil de sécurité dans la résolution 2617 (2021), qui étend le mandat de nos collègues de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme.

Depuis plus de 20 ans, le Conseil de sécurité, agissant dans l'unité et grâce à son leadership, a joué un rôle décisif dans les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme. L'un des principaux enseignements à retenir

est que les interventions militaires sont nécessaires mais insuffisantes pour faire face à la menace terroriste. Nous devons déployer des efforts cohérents, coordonnés et globaux dans tous les pays, secteurs et disciplines, ancrés dans les droits de l'homme et l'état de droit, pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, tout en garantissant le respect du droit international humanitaire.

L'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme, continuera d'apporter son concours aux États Membres dans la lutte contre le terrorisme.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Voronkov de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est avec une grande inquiétude que nous suivons l'évolution de la situation dans le sud de la ville syrienne de Hassaké, où, le 20 janvier, des combattants de Daech se sont emparés de la prison de Sinaa, le plus grand établissement pénitentiaire du territoire syrien qui n'est pas sous le contrôle du Gouvernement, où étaient détenus environ 5 000 jihadistes.

Selon les derniers rapports, il s'agissait d'une attaque soigneusement planifiée, menée à l'aide de deux véhicules chargés d'explosifs, conduits par des kamikazes. Cette attaque a permis à une centaine de membres de Daech de pénétrer dans la prison, où des émeutes avaient commencé peu de temps auparavant. Les terroristes ont réussi à libérer et à armer au moins 800 détenus, dont certains ont immédiatement rejoint les assaillants. Les combattants ont pris pied dans l'enceinte de la prison elle-même et se sont également répandus dans les quartiers résidentiels environnants.

Comme nous le savons, depuis le 21 janvier, les groupes armés locaux, appuyés par l'armée de l'air des États-Unis, mènent une contre-offensive. Des combats sanglants ont éclaté, y compris dans des zones densément peuplées où les terroristes ont trouvé refuge. Des frappes aériennes intensives ont détruit les bâtiments abritant la faculté technique et le département des sciences économiques de l'université locale, démoli un entrepôt de carburant et entraîné des coupures d'électricité à Hassaké. À ce stade, on ne connaît pas encore précisément le nombre de morts parmi les civils. Nous sommes profondément préoccupés par de possibles frappes aériennes aveugles de l'armée de l'air

américaine en réponse à la récente attaque, étant donné que, où qu'elle intervienne, elle cause souvent des pertes massives chez les civils.

Récemment, le 25 janvier, à l'occasion du débat public du Conseil de sécurité sur la protection des civils (voir S/PV.8953), la Représentante permanente des États-Unis a fait référence à des concepts très valables : l'impératif absolu que les parties à un conflit armé respectent les normes du droit international humanitaire, et l'importance croissante de la protection des civils en temps de guerre urbaine. Elle a également rappelé combien il était facile, avec des engins explosifs, de tuer un grand nombre de civils d'un coup.

Toutefois, ce que nous voyons en réalité, c'est que le noble discours des États-Unis contredit une fois de plus leurs agissements. Ainsi, pour chasser les terroristes de Daech de la prison de Sinaa et de ses environs, ils ont utilisé à la fois leurs moyens aériens et des véhicules blindés. Le matériel lourd de ce genre emploie, comme on peut bien s'en douter, des munitions explosives, et la fuite massive de civils de la zone de combat – plus de 45 000 personnes, d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires – indique clairement qu'il n'avait pas été pris de mesures de protection des civils.

Tous les membres du Conseil, en particulier les rédacteurs chargés des questions humanitaires, doivent exiger que les États-Unis produisent un compte-rendu détaillé des pertes parmi les civils ; les responsables doivent être traduits en justice.

On peut également citer le cas flagrant de l'Afghanistan. Si on remonte davantage dans le temps, les exemples de Raqqa, Hajin et Baghouz viennent à l'esprit. D'après l'ONU, à Raqqa, aucune installation médicale n'était encore intacte après les hostilités. Quand Baghouz a été bombardée en 2019, au moins 80 personnes ont péri, dont une majorité de femmes et d'enfants. Pourtant, nul n'a été tenu responsable, même si Washington a reconnu sa faute. Cela pousse une fois encore à s'interroger sur les hautes normes américaines en matière de responsabilité auxquelles nos collègues occidentaux font souvent référence.

Nous ne pouvons qu'être préoccupés par le fait que, selon l'UNICEF, il y a 850 enfants dans la prison de Sinaa, et que personne ne peut leur rendre visite. D'après les organisations humanitaires, le nombre de déplacés augmente rapidement du fait des événements récents. L'ONU estime que 45 000 personnes ont été

forcées de quitter leur foyer pour des raisons de sécurité. Les habitants du sud du district de Hassaké fuient le territoire contrôlé par le Gouvernement en passant par les points de passage ouverts par l'armée syrienne. Dans ce contexte, nous félicitons Damas qui, en dépit des circonstances difficiles dues aux sanctions, continue d'aider les personnes dans le besoin.

Nous apprécions également l'action du Croissant-Rouge arabe syrien et de toutes les organisations non gouvernementales humanitaires qui apportent leur aide pour les évacuations. Environ 9 000 familles ont trouvé un logement temporaire, mais nous sommes inquiets à l'idée que ce nombre risque fort d'augmenter. Toutes les personnes qui ont perdu leur maison ont besoin d'une aide d'urgence, y compris un soutien psychologique. Nous appelons les organismes humanitaires à réagir en fournissant l'assistance qui convient. Les autorités locales doivent également permettre aux travailleurs humanitaires de se rendre dans les zones de Hassaké qui sont sous leur contrôle.

Il convient de noter que cette attaque survenue dans le territoire syrien occupé par les États-Unis est la conséquence du fait que nos collègues ont laissé des terroristes évoluer en République arabe syrienne. L'histoire ne leur a donc rien appris, pas plus que leurs erreurs. Nous avons mis en garde à plusieurs reprises contre ce qui pouvait se passer si l'on tolérait des éléments terroristes. C'est pourquoi les Forces armées arabes syriennes, avec l'appui de l'armée russe, continuent de pourchasser et d'éliminer les terroristes de Daech en Syrie. Ce travail se poursuivra. Nous avons proposé plusieurs fois de faire front commun mais, comme on l'a vu, leurs considérations politiques priment sur l'objectif consistant à éradiquer le terrorisme en Syrie. Aujourd'hui le nord-est de la Syrie et Edleb font les frais de cette politique du deux poids, deux mesures.

Nous appelons l'ONU à suivre attentivement la situation à Hassaké et à faire rapport promptement sur les efforts déployés par les agents humanitaires pour empêcher une nouvelle catastrophe humanitaire.

Nous profitons de l'occasion pour insister une fois de plus sur la situation dangereuse qui a cours dans le nord-est de la Syrie, toujours occupé de façon illégale par nos collègues américains. Les zones où les Américains pillent le pétrole subissent une véritable catastrophe écologique. Cependant, l'ONU n'a toujours pas évalué la situation de quelque manière que ce soit ni engagé la moindre action. Nous notons que la zone située à l'est de l'Euphrate est une autre zone grise sur la carte de la

Syrie, tout comme la région de Tanf, où les militants de Mahavir as-Saura, avec l'aide des États-Unis, opèrent en toute impunité et sont protégés.

La présence illégale des forces armées des États-Unis en Syrie a créé une zone de non-droit dans le nord-est, où des terroristes étrangers, des militants et divers éléments criminels se sentent en sécurité. L'anarchie et la violence règnent. Les terroristes sont répartis entre bons et mauvais, et les « bons » peuvent entamer une nouvelle vie et travailler à la radicalisation de la population locale. C'est une caractéristique des endroits où les forces armées des États-Unis arrivent, à la fois pendant qu'elles sont là et après qu'elles sont parties. Le dernier exemple en date est l'Afghanistan, où les États-Unis sont partis en laissant derrière eux un nombre considérable de problèmes accumulés au fil des années qu'a duré l'occupation américaine.

Daech a été lourdement frappé en Syrie. Les terroristes ont été vaincus et ont dû fuir le territoire contrôlé par le Gouvernement. Les problèmes demeurent là où les Américains ont créé un vide du pouvoir, dans les endroits où le territoire souverain de la Syrie reste occupé par des forces étrangères. Nous demandons le retrait immédiat de toutes les forces étrangères présentes en Syrie. Les États-Unis ont clairement échoué dans la lutte contre le terrorisme, tant localement qu'à l'échelle mondiale. L'attaque de Daech contre la prison de Hassaké le démontre clairement.

**M. Raguttahalli** (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint de son exposé de ce jour.

Dans ses observations lors des séances mensuelles sur les volets politique et humanitaire, l'Inde n'a de cesse d'appeler l'attention sur la menace imminente que représente la résurgence des groupes terroristes en Syrie. Malheureusement, la communauté a été prise de court, en ayant trop tardé à reconnaître cette menace. Les attaques perpétrées par Daech la semaine dernière dans le nord-est de la Syrie, à Hassaké, tuant des civils et en déplaçant d'autres, ont souligné une fois de plus la validité de nos préoccupations souvent exprimées.

Dans ses rapports, le Secrétaire général a déjà mentionné plusieurs fois que des groupes terroristes désignés par l'ONU, tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, montaient en puissance en Syrie. La dernière attaque en date de Daech en est le témoignage. L'Iraq a également été le théâtre d'attentats terroristes de Daech et de groupes affiliés, ces derniers mois. Nous

condamnons fermement ces attaques et réaffirmons que la lutte mondiale contre le terrorisme ne peut ni ne doit être compromise au nom d'intérêts politiques étroits.

La réapparition de Daech en Syrie et en Iraq appelle une action urgente de la communauté internationale. Nous rappelons que les terroristes ne peuvent pas être défaits en formant des alliances avec des entités non souveraines ou en favorisant des intérêts politiques étroits. En fait, une approche biaisée de la sorte serait contreproductive pour nos efforts collectifs. À cet égard, nous devons appuyer les mesures prises par les États Membres de la région contre les terroristes et les groupes terroristes désignés comme tels par l'ONU.

Alors que nous nous focalisons uniquement sur la région du nord-est de la Syrie, le problème s'est en fait étendu à tout le pays. Nous demandons que les entités des Nations Unies mènent une enquête pour vérifier le détournement de l'aide humanitaire par les groupes terroristes.

Il faut également prendre des mesures de toute urgence pour contrer le renforcement de ces réseaux à travers la Syrie. Des rapports font état de l'utilisation de jeunes déplacés comme boucliers humains ainsi que des tentatives de recrutement par Daech. Les pays d'origine de ces garçons vulnérables et de leurs familles doivent en assumer la responsabilité. Il ne faut pas laisser ce problème s'aggraver indéfiniment.

Enfin, l'extension en Syrie et dans l'ensemble de la région des activités terroristes et le renforcement des groupes terroristes désignés comme tels par l'ONU nous préoccupent vivement et requièrent une véritable introspection et une action concertée de la part de la communauté internationale. En sa qualité de Présidente du Comité contre le terrorisme, l'Inde continuera d'examiner cette question avec toutes les parties prenantes afin qu'une approche de tolérance zéro envers la terreur et ses auteurs devienne l'appel commun de la communauté internationale.

**M. Gómez Robledo Verduzco** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint de son exposé.

Comme nous l'avons mentionné hier (voir S/PV.8955), l'attaque de Daech contre la prison de Hassaké jeudi dernier, le 20 janvier, la plus grande opération menée par ce groupe terroriste depuis qu'il a été déclaré vaincu en Syrie en 2019, montre que Daech reprend des forces dans cette zone, mais aussi dans d'autres régions comme le Sahel. Cela montre que la

solution ne peut pas être exclusivement militaire. Dans le même temps, nous partageons la préoccupation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme exprimée mardi dernier (voir S/PV.8949) quant aux conditions déplorables et scandaleuses des centres de détention en Syrie. Le fait qu'environ 700 mineurs soient détenus dans la prison de Sinaa, qui abrite plus de 5 000 détenus associés à Daech, dans des conditions de surpopulation, d'insécurité et d'absence de soins médicaux, est tout simplement barbare.

Mais la justice viendra. Et, à cet égard, nous réitérons l'appel du Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste à rapatrier de toute urgence ces enfants, victimes du terrorisme, dans leur pays d'origine. Sinon, en plus de les priver de leurs droits humains les plus essentiels et de leur causer un traumatisme physique et psycho-émotionnel encore plus grand, nous sèmerons chez ces enfants les graines de la haine et du désespoir qui déclenchent la spirale de la violence vers le terrorisme.

Il va sans dire que tous les actes de terrorisme doivent être condamnés et punis conformément au droit. Mais nous ne pouvons cesser de penser que tous les efforts visant à prévenir et à combattre le terrorisme doivent être déployés dans le respect total des droits humains. Sinon, nous couperons indéfiniment les têtes de l'hydre sans obtenir le moindre résultat, tandis que nous resterons au Conseil de sécurité à nous critiquer les uns les autres.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je tiens également à remercier Ivanovich Voronkov pour son intervention.

La France prend toute sa part dans la lutte internationale contre le terrorisme. Comme nous avons eu l'occasion de l'exprimer hier (voir S/PV.8955), nous condamnons avec la plus grande fermeté l'attaque qui a été menée le 20 janvier par Daech contre un centre de détention de Hassaké, dans le nord-est syrien. Nous saluons l'action des Forces démocratiques syriennes et de la coalition internationale en réaction à ces événements et nous présentons nos condoléances aux familles des soldats qui ont été tués dans l'attaque.

Cette attaque caractérise la résurgence de Daech dans l'ensemble du territoire syrien et notamment dans le Badiyé, qui n'est malheureusement ni nouvelle ni une surprise, puisque cette menace n'a en réalité jamais disparue. C'est la raison pour laquelle nous restons

engagés avec détermination dans la coalition aux côtés de nos partenaires afin de lutter contre le terrorisme et contre l'impunité. La France continuera de prendre toute sa part à la lutte internationale contre le terrorisme afin de l'éradiquer et à tout le moins de contenir ce fléau.

Les actes commis par les terroristes en Syrie sont des crimes. Ils peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, et les responsables de ces crimes doivent répondre de leurs actes et ne pas rester impunis.

La position de la France est constante. Tous les jihadistes qui ont fait le choix délibéré de rejoindre Daech doivent indépendamment de leur nationalité rendre des comptes devant la justice, au plus près des lieux de leurs crimes, et là où se trouvent leurs victimes et là où se trouvent les preuves. C'est la raison de notre position vis-à-vis des quelques Français détenus dans les lieux de détention du nord-est syrien.

Cela ne doit pas nous faire perdre de vue une évidence, qui est que la très large majorité des personnes qui y sont détenues sont de nationalité iraquienne, syrienne, puis dans une moindre mesure, centrasiatique. La question que pose l'attaque de Hassaké est donc celle de la protection des lieux de détention de manière générale, et non celle du rapatriement de quelques Occidentaux qui ne représentent qu'une petite minorité des personnes qui sont concernées sur place.

Pour éradiquer le terrorisme dans la région, une solution à la crise syrienne est indispensable, et cette solution ne peut être que politique. Nous le savons tous. La feuille de route c'est la résolution 2254 (2015), que le Conseil a adoptée à l'unanimité, et nous sommes déterminés à pousser dans cette voie en soutien à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Geir Pedersen.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Voronkov de son exposé.

Les États-Unis restent profondément préoccupés par la situation dans le nord-est de la Syrie, et en particulier par la menace persistante que représente Daech.

Nous notons avec satisfaction les rapports signalant que les forces locales ont repris le contrôle total du centre de détention de Hassaké et ont capturé tous les combattants de Daech.

Certes, d'énormes progrès ont été réalisés dans la lutte contre Daech, grâce aux efforts de la coalition mondiale. Les initiatives de stabilisation et

les communautés libérées ont joué un rôle critique pour empêcher le retour de Daech.

Mais comme nous le disons régulièrement au Conseil de sécurité, Daech n'est pas encore vaincu. Le groupe a continué de lancer des attaques terroristes audacieuses sans aucun égard pour la sécurité des civils ou des infrastructures civiles. C'est pourquoi la coalition mondiale reste non seulement vigilante, mais activement engagée, en particulier dans le nord-est de la Syrie.

Cette attaque récente de Daech rappelle la menace que ce groupe continue de faire peser sur la Syrie, ainsi que les risques associés à la détention indéfinie dans la région de détenus de Daech dans des installations de fortune.

La coalition s'emploie à faire en sorte que les détenus de Daech qui restent dans le nord-est de la Syrie soient logés dans des conditions sûres et humaines, conformément aux normes internationales. Nous appelons les États Membres à soutenir cet effort. Même avant cette attaque, les installations existantes étaient insuffisantes, et les dommages causés ne feront qu'aggraver le problème.

Nous savons que des milliers de civils ont fui les zones proches de l'installation et cherchent un abri ailleurs dans la ville. Nous nous félicitons du travail des autorités locales et des organisations humanitaires qui fournissent une aide urgente, et nous nous engageons à faciliter cette réponse.

Les forces armées américaines sont présentes dans le nord-est de la Syrie dans le cadre de la coalition mondiale dans le seul but de poursuivre la lutte contre Daech. Nous sommes fiers de travailler aux côtés de nos partenaires syriens locaux et nous honorons les sacrifices qu'ils ont consentis dans cette campagne.

Comme toujours, nous encourageons tous les États Membres de l'ONU à agir à nos côtés pour faire en sorte que Daech ne trouve plus jamais de refuge nulle part dans le monde. Nous encourageons également tous les États Membres à soutenir le rapatriement, la réhabilitation, la réintégration et la poursuite en justice, le cas échéant, de leurs ressortissants présents actuellement dans le nord-est de la Syrie.

Les États-Unis sont profondément reconnaissants aux gouvernements et aux communautés du monde entier qui ont rapatrié leurs ressortissants. Nous sommes prêts à soutenir tout État Membre qui souhaite faire de

même. Nous exhortons également les États Membres à soutenir le Cadre global pour l'appui des Nations Unies au rapatriement des nationaux de pays tiers depuis la République arabe syrienne et l'Iraq. Ce cadre est coprésidé par le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'UNICEF et permet à l'ensemble du système des Nations Unies de fournir un appui aux États Membres en ce qui concerne les individus rapatriés en provenance de l'Iraq et de la Syrie. Ce cadre combine des approches fondées sur les droits de l'homme, adaptées à l'âge et tenant compte des questions de genre, afin de répondre aux différents besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

En réponse aux commentaires que vient de faire le représentant russe, qui a malheureusement profité de cette enceinte pour déverser un flot de désinformation et, franchement, de mensonges sur le rôle des États-Unis d'Amérique en Syrie, je dirai que les États-Unis d'Amérique sont fermement déterminés à respecter leurs obligations en vertu du droit des conflits armés, y compris celles qui concernent la protection des civils. Par principe, les États-Unis d'Amérique appliquent régulièrement des normes plus strictes, qui protègent davantage les civils que ne l'exige le droit des conflits armés.

Le Département de la défense des États-Unis d'Amérique a entamé un examen des frappes aériennes tragiques survenues en mars 2019 à Baghouz en Syrie, que le représentant russe a mentionnées. Je tiens à souligner que le Gouvernement américain et le Département de la défense ont pris cette décision en réponse aux informations diffusées par les médias, les médias libres et indépendants qui existent aux États-Unis d'Amérique, ce dont je suis fier, en tant que citoyen américain. Bien entendu, je ne peux pas en dire de même pour la Russie, car il n'existe pas de presse libre et indépendante en Russie, et si une telle frappe aérienne avait été le résultat tragique d'une erreur militaire russe, il n'y aurait pas de presse indépendante pour en rendre compte, tout comme il y a très peu d'opposition en Russie pour soulever la question si la presse pouvait en rendre compte. C'est un point important à retenir.

Je voudrais conclure en rappelant que la situation dans le nord-est de la Syrie n'est qu'un élément de la crise plus large qui frappe le pays, qui, comme nous le savons tous, nécessite une solution politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Cette discussion aurait pu avoir lieu parallèlement à notre discussion d'hier sur le dossier politique (voir S/PV.8957) ou à la discussion

qui vient d'avoir lieu sur la situation humanitaire (voir S/PV.8953). Le Conseil ne peut pas examiner la situation dans le nord-est de la Syrie sans tenir compte de l'ensemble des besoins humanitaires dans cette région. Des années d'hostilités et la crise économique actuelle ont plongé des milliers de familles dans la pauvreté et causé le déplacement de plus de 650 000 personnes. Beaucoup dépendent désormais de l'aide internationale pour leur survie.

Nous remercions les organisations humanitaires qui travaillent dans le nord-est de la Syrie de leurs efforts, mais les expressions de gratitude des membres du Conseil ne suffisent pas. Nous avons le pouvoir de faire plus pour aider. Le Conseil peut accroître considérablement l'aide humanitaire, notamment en rouvrant le point de passage de Yaaroubiyé entre le nord-est de la Syrie et l'Iraq. Grâce à cette mesure, les membres du Conseil rétabliraient l'acheminement de fournitures essentielles telles que des médicaments et des kits de dépistage de la maladie à coronavirus (COVID-19) vers une région qui en a désespérément besoin.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier la Russie d'avoir demandé que cette séance publique soit convoquée, et je remercie le Secrétaire général adjoint Voronkov de l'exposé qu'il vient de faire. L'attentat perpétré par des terroristes de Daech contre une prison à Hassaké risque d'avoir de très graves conséquences. Les échanges de tirs qui ont eu lieu pendant plusieurs jours entre les parties concernées constituent une menace grave pour la sécurité des civils et méritent la plus grande attention du Conseil de sécurité.

Premièrement, il faut accorder davantage d'attention voulue au problème du terrorisme et de l'occupation étrangère en Syrie. Ces derniers jours, la situation dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie est restée volatile, caractérisée par de fréquentes attaques de l'organisation terroriste Jabhat Fatah el-Cham et une escalade des opérations militaires par les troupes étrangères stationnées illégalement en Syrie. Ces activités ont exacerbé les tensions en Syrie, causé des pertes parmi les civils et des déplacements, détruit les infrastructures civiles et sapé les efforts déployés par l'Organisation en faveur d'un règlement politique, ce qui permet à Daech de tirer parti de la situation et favorise sa résurgence.

Deuxièmement, la communauté internationale doit renforcer sa coopération en matière de lutte contre le terrorisme en Syrie. La communauté internationale

doit adopter une norme unifiée, conformément aux exigences du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité afin de lutter conjointement contre toutes les organisations terroristes en Syrie, telles que répertoriées par le Conseil de sécurité. Je tiens à souligner que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie est un principe auquel il faut adhérer lorsqu'on traite de la question syrienne. La lutte contre le terrorisme ne doit pas servir d'excuse ou de justification pour la présence illégale des forces des pays étrangers en Syrie. Le leadership du Gouvernement syrien dans la lutte contre le terrorisme doit être effectivement respecté.

Troisièmement, la question des combattants terroristes étrangers doit être abordée. Le problème des combattants terroristes étrangers en Syrie et en Iraq est important et a un effet d'entraînement. Ce problème persistant représente une menace commune pour les pays d'origine des terroristes, les pays concernés et les pays de la région. Toutes les parties concernées doivent unir leurs efforts pour y faire face. À notre connaissance, des milliers de terroristes sont détenus dans la prison qui a été attaquée. De quels pays sont-ils originaires et quand seront-ils rapatriés et jugés ? Ce sont autant de questions sur lesquelles le Conseil doit se pencher. La Chine appelle le Secrétariat, le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créée par les résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida, et les personnes et entités qui leur sont associées à intensifier les efforts de collecte et de consolidation des informations sur les combattants terroristes étrangers, pour coopérer en vue de régler cette question.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier à mon tour le Secrétaire général adjoint Voronkov de son exposé sur la question.

L'Irlande condamne fermement l'attaque perpétrée récemment par Daech contre la ville de Hassaké et est choquée par les informations selon lesquelles cette attaque a fait des victimes parmi les civils. L'ampleur de l'attaque montre que, malgré sa défaite territoriale, Daech représente une grave menace en Syrie. La communauté internationale doit rester déterminée à vaincre définitivement Daech.

L'Irlande est fortement préoccupée par l'ampleur des déplacements de la population civile. Nous sommes également très préoccupés par la situation des enfants, une question qui a été soulevée par l'UNICEF et d'autres.

Nous tenons à rappeler que dans les situations de conflit, les enfants doivent être traités avant tout comme des victimes et qu'ils ont besoin d'un appui adapté à ce statut. Il est essentiel que les acteurs humanitaires bénéficient d'un accès total et que les donateurs répondent aux besoins sur le terrain.

L'Irlande est également préoccupée par les répercussions éventuelles sur la situation en matière de sécurité dans le nord-est de la Syrie en général. Comme pour toutes les attaques et tous les crimes commis en Syrie, il faut que les auteurs de cette attaque répondent de leurs actes. Nous appelons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent au titre du droit international humanitaire et à respecter le droit international des droits de l'homme, car ces événements soulignent une fois de plus la nécessité de réaliser des progrès substantiels et significatifs en vue de parvenir à une solution politique inclusive en Syrie.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Voronkov de son exposé.

Nous nous joignons aux autres orateurs pour condamner dans les termes les plus fermes l'attaque terroriste odieuse perpétrée par Daech dans une prison du nord-est de la Syrie. Cette attaque nous rappelle brutalement la menace constante que représente le terrorisme pour le peuple syrien et les autres habitants de la région et au-delà. Nous devons rester vigilants et déterminés.

Il n'y a pas de bons ou de mauvais terroristes, ils sont tous des meurtriers. Ils doivent être traités comme tels et traduits en justice. Il est impératif que les auteurs des crimes commis répondent de leurs actes. Il faut utiliser tous les moyens possibles pour venir à bout du terrorisme. L'Albanie continue de jouer son rôle en tant que membre de la Coalition mondiale contre Daech, mais les options et les moyens militaires ne suffiront pas pour éradiquer le terrorisme. Nous devons également nous attaquer à ses nombreuses sources : les griefs sociaux, politiques, historiques et religieux qui poussent les jeunes vers cette entreprise de mort.

La description que nous avons entendue ces derniers jours de la Syrie, du processus politique, de la satisfaction des énormes besoins humanitaires et des perspectives d'un avenir meilleur pour la population va dans ce sens. Nous devons œuvrer de concert pour donner aux membres de la population l'espoir de vivre,

les motiver et éliminer les raisons qui les poussent à choisir la mort.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour débarrasser la Syrie et le reste du monde du fléau du terrorisme. Nous déplorons que des centaines d'enfants soient nés dans les prisons où sont détenus des terroristes de Daech et des combattants étrangers, ces lieux de ténèbres entourés de mort. Aucun effort ne doit être épargné pour sauver les enfants et les femmes des conditions inhumaines et dégradantes dans lesquelles ils sont détenus. Ils doivent être rapatriés et il faut les aider à réintégrer la société.

C'est exactement ce que fait l'Albanie depuis 2020. Nous avons pris des mesures énergiques pour améliorer la situation scandaleuse des enfants et des femmes d'origine albanaise pris au piège dans plusieurs camps de réfugiés de Syrie et d'Iraq. Au cours des deux dernières années, quelque 24 femmes et enfants ont été rapatriés. Ce n'est pas un sujet facile, mais il faut s'en occuper. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour assurer la réinsertion de ces femmes et de ces enfants, leur adaptation et leur retour durable à une vie normale. Selon nous, ils méritent un nouveau départ dans la vie, et nous faisons ce qui nous semble le mieux pour les y aider.

**M<sup>me</sup> Toroitich** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint de son exposé.

Le terrorisme sous quelque forme que ce soit est déplorable et doit être condamné dans tous les cas, indépendamment du lieu et du moment où il frappe. Nul acte de terrorisme ne saurait être justifié. Nous avons en mémoire l'angoisse où des groupes terroristes ont pu plonger des civils innocents dans plusieurs pays du monde, ces dernières années. Mon propre pays, le Kenya, a souffert d'attentats odieux commis par des groupes terroristes affiliés aux Chabab et à Al-Qaida contre des civils innocents.

Après bientôt 11 années de conflit, le peuple syrien continue de souffrir d'actes de terreur atroces. Les civils, en particulier les femmes, les enfants et d'autres membres vulnérables de la société, paient le plus lourd tribut à ces attaques terroristes. C'est inacceptable. À cet égard, nous condamnons l'attaque terroriste du 20 janvier contre la prison de Ghoueïran, dans la ville de Hassaké, qui a fait plusieurs morts et de nombreux blessés. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité urgente de contrer de façon globale et

décisive la menace constante que constituent les groupes terroristes et leurs affiliés – qu'ils figurent ou non sur la Liste du Conseil de sécurité.

De tels actes de terrorisme continuent de mettre en péril le processus de paix en Syrie et ont des répercussions négatives sur la sécurité régionale et internationale. Le Conseil de sécurité et les organismes compétents des Nations Unies doivent agir avec détermination pour renforcer les mesures antiterroristes afin que les terroristes et leurs affiliés soient tenus responsables de leurs actes infames et privés des possibilités et ressources nécessaires pour en commettre d'autres. Il nous faut identifier des mesures concrètes que le Conseil devrait prendre en vue de combattre la menace croissante du terrorisme en Syrie et dans le reste du monde.

Pour terminer, le Kenya engage tous les acteurs à faire primer l'intérêt du peuple syrien.

**M. Eckersley** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint de son exposé.

L'évolution de la situation dans le nord-est de la Syrie montre de quelle manière, même sans territoire, Daech et son idéologie empoisonnée sont toujours une menace en Syrie, en Iraq et dans le monde entier. La communauté internationale doit rester ferme dans sa détermination à combattre et vaincre cette organisation terroriste. Hier, nous avons été satisfaits d'apprendre que les Forces démocratiques syriennes (FDS) avaient repris le contrôle de la prison de Ghoueïran à Hassaké. Nous rendons hommage au courage et aux sacrifices des Forces démocratiques syriennes dans leur lutte contre Daech et adressons nos condoléances aux familles des combattants des FDS qui ont été tués.

Afin de préserver la stabilité à long terme dans le nord-est de la Syrie, le Conseil de sécurité devrait travailler dans un esprit uni et de concert avec toute la communauté internationale pour étudier les moyens de faire en sorte que nous soyons coordonnés dans notre réponse à ces nouveaux défis. Le meurtre de quatre femmes dans le camp de Hol en décembre 2021 souligne les menaces grandissantes qui pèsent sur les personnes vivant dans des camps, en particulier les femmes et les filles, qui restent vulnérables à l'exploitation, à la prostitution et aux enlèvements. Nous sommes profondément préoccupés par les informations indiquant que des enfants ont été mis en danger par Daech durant l'attaque perpétrée à Hassaké.

Il est essentiel que les acteurs humanitaires soient en mesure d'apporter une aide en toute sécurité et que l'administration des camps, les forces de sécurité et les organismes humanitaires s'accordent sur des mesures urgentes qui permettent d'améliorer la situation et d'ainsi protéger tous les résidents, en particulier les femmes et les filles. Nous continuerons de collaborer avec les partenaires internationaux pour que justice soit faite et que ceux qui se battent aux côtés de Daech répondent de leurs actes. Un tel mécanisme de justice doit respecter les droits humains et l'état de droit, et garantir des procès équitables et le respect des formes régulières.

En tant que membre de premier plan de la Coalition mondiale contre Daech, le Royaume-Uni maintient son appui aux Forces démocratiques syriennes, et nous continuons de suivre la situation de près. Notre travail consistant à combattre la menace persistante de Daech dans le cadre de la Coalition se poursuivra.

**M<sup>me</sup> Hackman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Voronkov de son exposé sur la situation actuelle dans le nord-est de la Syrie, et je souhaite faire les observations suivantes.

L'attaque perpétrée à Hassaké constitue une grave violation du droit international, qui a entraîné la mort de civils et le déplacement de personnes et mis en péril la vie des 850 enfants détenus dans la prison de Ghoueïran. Le principe reste que les actes de terrorisme, quels qu'en soient les auteurs et où qu'ils aient lieu, ne peuvent être justifiés par aucun motif et sont inacceptables. Nous exhortons les autorités à prendre des mesures d'urgence pour assurer la libération et le rapatriement dans leur pays d'origine de tous les enfants se trouvant dans les prisons et les camps de détention de la Syrie.

Les faits récents survenus dans le nord-est de la Syrie devraient rappeler à la communauté internationale la menace persistante que les groupes armés font peser sur la paix et la sécurité internationales, et la nécessité accrue d'une coopération internationale sur les mesures antiterroristes. Une fois de plus, nous appelons instamment toutes les parties au conflit à donner la priorité à la protection des civils et à respecter leurs obligations découlant du droit international.

Sans solution au conflit, il sera impossible d'éliminer le problème des groupes armés en Syrie. Par conséquent, le Ghana réaffirme l'importance d'un règlement politique et engage l'ensemble des parties et des acteurs régionaux à faciliter des progrès

notables sur le volet politique, conformément à la résolution 2254 (2015).

**M. Biang** (Gabon) : Je tiens d'abord à remercier M. Vladimir Voronkov pour son exposé. Les précisions apportées permettent de mieux comprendre les circonstances qui ont entouré les attaques terroristes perpétrées il y a quelques jours par l'État islamique contre la maison d'arrêt de Ghoueïran, dans la ville de Hassaké, dans le nord de la Syrie, qui abritait de nombreux prisonniers jihadistes. Le Gabon condamne fermement ces attaques odieuses, qui s'inscrivent en addition d'une longue liste depuis le déclenchement de la crise syrienne, et déplore les pertes de vies humaines ainsi que le traumatisme inacceptable des populations civiles, notamment les femmes et les enfants vivant à proximité de cette prison qui ont été pris comme boucliers humains pendant l'offensive entre les forces kurdes et les jihadistes.

De telles attaques, qui rythment le quotidien du peuple syrien, exacerbent le cycle de violence et aggravent l'ampleur de l'insécurité et de l'instabilité dans le pays, confirment un regain de capacité de nuisance de l'État islamique dans la région, après avoir été vaincu en 2019 et chassé de son dernier fief de l'est. Le nombre de victimes et le flot de dévastation qui résultent de cette violence aveugle doivent nous rappeler l'exigence et l'urgence d'agir avec plus d'engagement en Syrie. Il est plus que temps pour le Conseil de sécurité de raviver un débat profond sur la réponse à apporter à la menace posée par Daech, et cette réponse devra aller bien au-delà des aspects militaires. La communauté internationale doit se mobiliser pour enclencher une véritable dynamique d'action contre les groupes terroristes internationaux et assécher leurs terreaux en trouvant sans délai une issue au processus politique et une solution complète et viable à la crise syrienne.

Pour terminer, je voudrais souligner que le terrorisme est une menace mondiale. Sa capacité de contagion et d'exportation est redoutable, et notre réponse ainsi que notre détermination doivent être totales et sans équivoque sur tous les fronts que le terrorisme impose aux peuples du monde.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance importante et urgente. Nous remercions également M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, de son exposé complet et utile.

Les Émirats arabes unis condamnent avec la plus grande fermeté les attaques terroristes menées par l'organisation terroriste Daech contre la prison de Sinaa dans la province de Hassaké. Ces attaques ont provoqué le déplacement de près de 45 000 personnes, dont bon nombre de femmes et d'enfants. Elles ont également fait des victimes et entraîné la destruction d'infrastructures, ce qui a conduit à une détérioration de la situation humanitaire et en matière de sécurité en Syrie.

Par ailleurs, nous exprimons notre profonde inquiétude quant à l'utilisation d'enfants par Daech comme boucliers humains, ce qui constitue une violation flagrante du droit international. Ces attaques récentes montrent que notre combat contre cette organisation terroriste se poursuit et que nous devons continuer de nous appuyer sur les progrès tangibles réalisés par la communauté internationale dans sa lutte contre Daech en Syrie et en Iraq.

Nous insistons à nouveau sur la nécessité de couper les sources de financement de Daech, d'épuiser ses ressources militaires et de mettre fin au recrutement de combattants, ainsi qu'à la diffusion des discours extrémistes. Il faut également continuer de s'attaquer aux méthodes qu'il développe et aux stratégies qu'il utilise, comme le lancement d'attaques contre des prisons en vue de rétablir son influence.

Les Émirats arabes unis ne ménageront aucun effort pour combattre, dans le respect du droit international, les groupes terroristes dans le monde, qu'il s'agisse de Daech ou d'autres. Comme nous l'avons constaté récemment, les menaces terroristes ont atteint des niveaux très dangereux dans notre région, notamment en termes d'utilisation de technologies et d'armes avancées par les groupes terroristes pour lancer des attaques visant les civils et les infrastructures civiles, comme cela s'est produit récemment dans mon pays.

Face à ces problèmes, nous devons déployer des efforts internationaux concertés et travailler ensemble avec diligence pour prévenir l'extrémisme, combattre et éradiquer complètement le terrorisme, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Syrie, en vue de maintenir la paix et la sécurité régionales et internationales.

Pour conclure, nous rappelons l'importance d'instaurer durablement la sécurité et la stabilité en Syrie, de manière à répondre aux aspirations du peuple syrien frère et lui permettre de vivre dans une patrie sûre et stable, exempte d'extrémisme et de terrorisme.

**M<sup>me</sup> Espeschit Maia** (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie M. Voronkov de son exposé au Conseil de sécurité.

La présence constante et croissante de groupes terroristes partout dans le monde préoccupe tous les membres du Conseil de sécurité. Les épisodes de violence qui ont suivi les actes terroristes en Syrie sont déplorables, d'autant plus que des centaines d'enfants étaient concernés, certains âgés d'à peine 12 ans. Nous restons vivement préoccupés par la sûreté et la sécurité de tous les civils pris au piège dans cette situation. Le Brésil se fait l'écho de l'appel lancé par l'UNICEF à toutes les parties en Syrie pour qu'elles préservent les enfants de tout danger et les protègent en toutes circonstances. Le Brésil insiste également sur l'importance d'accorder toute l'attention nécessaire à la question du rapatriement des enfants dans leur pays d'origine.

Comme l'a mentionné l'Envoyé spécial Pedersen hier (voir S/PV.8955), cet épisode est un message clair adressé au Conseil de sécurité et un appel à l'action en général pour régler le conflit en Syrie, qui offre un terrain propice au terrorisme. Le Brésil reste persuadé que le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, et facilité par l'ONU est la seule solution durable au conflit syrien.

Le Brésil condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quelles qu'en soient les motivations. Le Conseil de sécurité a un rôle particulier à jouer pour condamner et lutter contre le terrorisme de manière cohérente et universelle et dans le plein respect du droit international. Il est tout aussi important qu'il veille à ce que ses décisions n'entraient pas la fourniture impartiale d'une assistance humanitaire aux civils qui en ont besoin, ni ne causent plus de souffrances que celles qu'il a pour mission de prévenir.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Norvège.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Voronkov de son exposé.

La Norvège condamne l'attaque menée le 20 janvier par Daech contre une prison située à Hassaké. Nous sommes profondément préoccupés par la situation des civils dans la région. Il est particulièrement inquiétant qu'un grand nombre de garçons aient été exposés aux combats entre Daech et les Forces de

défense syriennes dirigées par les Kurdes, voire blessés ou tués. Les enfants ne doivent pas être en prison.

L'attaque de la prison montre que Daech est toujours présent, déterminé et capable et qu'il représente une menace importante pour la paix et la stabilité. Nous sommes préoccupés par le fait que l'absence persistante de solution politique à la crise syrienne facilite la résurgence de Daech. Nous devons poursuivre nos efforts pour vaincre Daech. Nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter le droit international et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les civils, notamment les enfants, à chaque étape de la planification et pendant les opérations militaires et de sécurité.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. **M. Chumakov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je suis obligé de faire un commentaire concernant la déclaration faite par mon estimé collègue, M. Richard Mills.

La liberté de la presse et l'opposition sont en effet des sujets très intéressants en Russie et dans tous les autres pays. Nous avons d'ailleurs beaucoup de choses à dire à ce sujet, mais ce n'est pas l'objet de la séance d'aujourd'hui. En fait, nous n'avons entendu aucune réponse quant au fond s'agissant des questions que nous avons posées, et nous espérons que les questions que nous avons soulevées continueront d'être examinées avec attention par les membres du Conseil.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous les orateurs et oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leur déclaration à cinq minutes au maximum.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Sabbagh** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : D'emblée, je remercie la délégation permanente de la Fédération de Russie d'avoir pris l'initiative de demander l'organisation de cette importante séance. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Vladimir Voronkov, de son exposé.

La ville de Hassaké est le théâtre d'événements sanglants depuis plusieurs jours. Cela a commencé par l'explosion d'une voiture piégée de l'organisation terroriste Daech à proximité de l'école secondaire professionnelle du quartier de Ghoueïran, que les forces

d'occupation américaines avaient transformé en centre de détention sous la supervision de la milice séparatiste Kassad, qui leur est affiliée. Après l'attaque de Daech, la milice Kassad a pris d'assaut le quartier et des avions associés aux forces d'occupation américaines ont effectué des bombardements violents sur les environs du centre de détention, qui ont fait des victimes parmi les civils innocents, dont des femmes et des enfants.

Il en a résulté une vague de déplacements collectifs de dizaines de milliers de citoyens vivant dans la région, ainsi que d'importants dommages et la destruction de plusieurs logements et d'installations civiles et de services, notamment le siège de la compagnie pétrolière, la boulangerie Basil, l'Université el-Fourat, un centre académique et le parking municipal.

Ce que la ville de Hassaké a vécu ces derniers jours est le résultat inévitable de l'approche erronée et hostile adoptée par certains pays occidentaux envers mon pays depuis 2011 et jusqu'à aujourd'hui. C'est le produit d'un certain nombre de violations graves des principes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies par les administrations américaines successives et leurs alliés, qui ont contourné le Conseil de sécurité en interprétant de manière erronée l'Article 51 de la Charte pour former leur propre coalition illégitime, sans l'approbation du Gouvernement syrien ni coordination avec celui-ci.

Nous devons souligner que les gouvernements de certains pays participant à cette prétendue coalition ont recruté des milliers de combattants terroristes étrangers, ont facilité leur transfert vers la Syrie et leur ont fourni toutes sortes d'appui pour répandre la terreur et le chaos, pour tuer et détruire, et pour compromettre la sécurité et la stabilité. Dans le même temps, ces pays ont empêché le Conseil de sécurité de répondre aux nombreuses demandes de la Syrie de créer une coalition internationale légale sous les auspices de l'ONU pour lutter contre le terrorisme et appuyer les efforts visant à faire face à cette menace, afin d'appliquer pleinement les résolutions du Conseil de sécurité et les instruments internationaux pertinents.

Les États-Unis ont utilisé la lutte contre le terrorisme comme prétexte pour cibler des installations et des infrastructures civiles syriennes, notamment des écoles, des centres de santé, des ponts et des barrages. Ils ont failli provoquer une catastrophe humanitaire en bombardant le barrage d'el-Fourat en mars 2017. Ils ont détruit toute la ville de Raqqa alors que ses habitants étaient encore sur place. Ils ont également visé les Forces

armées arabes syriennes qui combattaient l'organisation terroriste Daech, ce qui a permis aux combattants de cette dernière d'occuper de nouveaux sites, comme le mont Sarda à Deïr el-Zor en 2016.

Parallèlement, les forces d'occupation américaines ont régulièrement transféré des terroristes de Daech des centres de détention vers leurs sites militaires illégitimes en Syrie, en vue de les recycler et de les réutiliser pour exécuter leurs plans. Entre le 7 et le 13 avril 2021, près de 100 terroristes ont été formés et transférés par ces forces vers le champ pétrolifère d'al-Omar, qui est sous le contrôle illégal des États-Unis. En outre, entre le 21 et le 22 juin 2021, les forces américaines ont transféré plus de 60 terroristes d'un centre de détention situé dans un lycée professionnel vers leur base illégitime dans la ville de Chaddadé, dans le sud de la province de Hassaké.

Par conséquent, les récents événements liés à la chronologie et à l'invasion par Daech du centre de détention situé dans le lycée professionnel de Hassaké prouvent clairement que l'intention est de recycler les éléments terroristes de Daech et de trouver des excuses pour justifier le maintien de la présence illégitime des forces américaines sur le territoire syrien, afin qu'elles puissent continuer à s'ingérer dans nos affaires nationales, à tuer davantage de civils innocents et à voler nos ressources nationales, ainsi qu'à apporter leur appui à la milice séparatiste qui tente d'éliminer les citoyens arabes de la région. Les États-Unis doivent donc répondre de leurs crimes.

Selon les rapports de l'ONU, environ 70 000 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, sont détenues dans les camps de Hol, de Ariché et de Roj et dans d'autres camps sous le contrôle de la milice séparatiste Kassad, soutenue par les forces d'occupation américaines. Ces camps sont confrontés à une situation humanitaire très difficile, avec des taux élevés de criminalité, la propagation d'idéologies extrémistes et le recrutement par la milice Kassad d'enfants soldats, qui sont retirés de leur famille dès l'âge de 12 ans. Les événements qui se sont déroulés dans la ville de Hassaké renforcent notre appel légitime à la fermeture de ces camps et centres de détention, qui sont devenus des plaques tournantes propices à la propagation d'idéologies violentes et extrémistes.

Nous demandons une fois de plus aux pays concernés de rapatrier leurs citoyens combattants terroristes étrangers et leurs familles dans leurs pays d'origine ou de résidence, tout en garantissant qu'ils seront amenés à répondre de leurs actes et que leurs

enfants seront réhabilités. La République arabe syrienne condamne les tentatives de certains pays occidentaux de nier leur responsabilité à l'égard de leurs citoyens qui sont des combattants terroristes étrangers et refusent de les rapatrier en annulant leurs passeports ou leur citoyenneté, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas retourner dans leur pays. Nous rejetons également catégoriquement la conclusion par certains pays d'accords suspects avec la milice séparatiste Kassad, par lesquels ils détiennent des combattants terroristes étrangers et leurs familles dans leur intérêt personnel et à des fins de reconnaissance.

Le Gouvernement syrien, en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge, a réussi à rapatrier de nombreux combattants terroristes étrangers et leurs familles dans leurs pays d'origine, en coordonnant et en coopérant avec les Gouvernements de ces pays, notamment la Russie, la Chine, l'Albanie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Soudan, l'Égypte et l'Afrique du Sud. La Syrie invite les autres pays concernés à adopter la même approche et à coopérer avec le Gouvernement syrien pour rapatrier leurs combattants terroristes.

Enfin, la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité ne peut être sélective ; il ne peut y avoir deux poids deux mesures. Le rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Syrie exige, avant tout, des garanties concernant l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays, comme le stipulent toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que le retrait immédiat des forces américaines et turques illégalement présentes sur le territoire syrien.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

**M. Keçeli** (Turquie) (*parle en anglais*) : Bien que Daech ait subi des revers importants en Syrie et en Iraq, nous avons constaté sa capacité à organiser des attaques. Nous pensons qu'une approche en trois volets est nécessaire pour lutter efficacement contre la menace posée par Daech.

Premièrement, un véritable partage des renseignements est essentiel. Daech reste une menace commune pour l'humanité et il faut adopter des stratégies unifiées et coordonnées pour l'éradiquer complètement.

Deuxièmement, le rapatriement des combattants terroristes étrangers est une étape nécessaire dans la lutte contre Daech. Non seulement il privera Daech de ses moyens d'action sur le terrain, mais il aura un effet d'entraînement dans le monde entier, car les

conséquences pour ceux qui rejoignent Daech seront clairement exposées dans chaque pays, ce qui empêchera les recrutements futurs.

Troisièmement, nous devons nous attaquer aux causes profondes du problème. Daech et d'autres organisations terroristes ont trouvé un terrain fertile en Syrie parce que le régime avait commencé à attaquer son propre peuple. Une constitution démocratique et l'application des droits de l'homme et des libertés universelles contribueront grandement à prévenir toute résurgence de Daech.

Depuis le début de ce combat, nous avons pointé du doigt les torts persistants et les stratégies malavisées. Toutefois, nos avertissements n'ont pas été entendus. Nous n'avons eu de cesse d'insister sur l'erreur de sous-traiter à une organisation terroriste, à savoir les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG), la tâche de vaincre Daech. Il a été clair d'emblée que son principal objectif ne serait jamais de vaincre Daech. Son but consistait dans un nettoyage ethnique. Comme nous l'avons mentionné ici hier (voir S/PV.8955), le PKK/YPG continue de prendre les civils pour cible, de recruter des enfants, de s'attaquer à des hôpitaux et de tuer des travailleurs humanitaires.

Ce sont des cas d'école en matière de violation du droit international humanitaire. Pourtant, certains acteurs de la région continuent de s'adresser à cette organisation terroriste pour exécuter leurs ordres. Nous tenons à leur rappeler une chose : qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a pas de bons terroristes.

Nos inquiétudes ont été confirmées par la dernière attaque en date à Hassaké. À maintes occasions, nous avons informé la communauté internationale que des membres de Daech étaient libérés en échange de pots-de-vin et à d'autres fins peu claires. Le récent assaut contre la prison et les faits qui ont suivi prouvent une fois de plus que les FDS dominées par le PKK/YPG ne sont pas fiables. La question se pose de savoir comment des combattants de Daech ont réussi à contourner des points de passage avec des véhicules piégés sur un site si sensible. Comment ont-ils pu pénétrer si profondément à l'intérieur de ce site sensible ?

Nous avons déjà averti la communauté internationale que le tapis rouge qu'il déroule devant les terroristes deviendrait très rapidement un voile ensanglanté. Il ne faudrait pas que les prétendues FDS,

dirigées par le PKK/YPG, fassent à nouveau chanter la communauté internationale.

Le rapatriement est le seul moyen viable de traduire en justice les combattants terroristes étrangers. Le prétendu processus judiciaire local des FDS ou les tentatives de créer des mécanismes internationaux pour juger les suspects sont à la fois une violation flagrante du droit international et un exercice futile visant à créer un genre de système juridique sans le moindre précédent. Nous encourageons fortement la communauté internationale à s'engager dans des partenariats légitimes pour garantir la justice.

Notre combat contre Daech est résolu. La Turquie est le seul pays à se battre face à face avec Daech. Nous sommes un membre actif de la Coalition mondiale contre Daech depuis son lancement, et nous avons éliminé jusqu'à présent plus de 4 500 membres de Daech en Syrie. Ne serait-ce que l'an dernier, 236 membres de Daech ont été éliminés en Syrie dans le cadre d'opérations conduites par la Turquie. L'Armée nationale syrienne combat aussi Daech dans des zones contrôlées par l'opposition syrienne légitime. Nous pensons que, par une coopération avec l'opposition syrienne légitime et les pays de la région, il est possible de défaire complètement Daech, mais, pour cela, nous avons besoin que tout le monde adhère à ce plan. Il faut que cela se fasse en liaison avec nos efforts destinés à obtenir un règlement politique conformément à la résolution 2254 (2015).

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

**M. Bahr Aluloom** (Iraq) (*parle en arabe*) : Ma délégation salue les efforts déployés par la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier en vue de convoquer rapidement la présente séance d'urgence sur les derniers faits en date dans le nord-est de la Syrie, concernant l'attaque terroriste perpétrée par des bandes terroristes de Daech contre la prison de Sinaa, dans la province de Hassaké. L'attaque a permis à des milliers de terroristes de s'enfuir de la prison, y compris de dangereux dirigeants terroristes.

L'Iraq est profondément préoccupé par cette dernière attaque en date, qui a coïncidé avec d'autres attaques dangereuses dans la province de Diyala et d'autres régions de l'Iraq, faisant des dizaines de martyrs dans les rangs des forces armées iraqiennes.

Le Gouvernement iraqien remercie le Conseil de sécurité pour la solidarité et l'appui importants qu'il a témoigné au Gouvernement et au peuple iraqiens

en publiant deux déclarations à la presse condamnant les attentats terroristes commis dans mon pays entre novembre 2021 et janvier 2022 (SC/14692 and SC/14774).

Du fait de son caractère transnational, le terrorisme fait peser une menace de taille, croissante et continue sur la paix et la sécurité internationales. L'Iraq est un des pays les plus touchés par les actes de terrorisme. Des groupes terroristes n'ont cessé de chercher à compromettre la stabilité et la sécurité dans mon pays en s'en prenant aux institutions de l'État iraqien et en tuant, terrorisant et torturant des civils.

L'Iraq apprécie l'exposé du Secrétaire général adjoint et salue les efforts déployés par le Bureau de lutte contre le terrorisme. Nous réaffirmons notre détermination à coopérer avec la communauté internationale pour combattre le terrorisme, que ce soit par l'intermédiaire de la Coalition mondiale contre Daech, par le renforcement de partenariats de long terme dans différents domaines ou par une coopération multilatérale avec l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies.

L'Iraq a fait la preuve de son engagement à rapatrier les Iraquiens bloqués dans le camp de Hol, en Syrie. Le Gouvernement iraqien a rapatrié deux groupes de civils. Le premier groupe, le 8 décembre 2021, comprenait 128 familles iraqiennes, pour un total de 507 personnes, et le second, le 8 janvier, 111 familles iraqiennes, pour un total de 421 personnes. Les groupes ont été transportés au camp de Djedda 1, dans la province de Ninive, à des fins de réadaptation psychosociale. Depuis mai 2021, l'Iraq a rapatrié 450 familles, composées de 1 796 personnes.

L'Iraq a également rapatrié 1 900 combattants terroristes depuis des camps de détention syriens contrôlés par les Forces démocratiques syriennes (Kassad). L'Iraq appelle ceux qui supervisent des camps à lui remettre tous les combattants terroristes iraqiens afin de les poursuivre et de les traduire en justice, vu notamment que les forces Kassad n'ont pas encore remis à l'Iraq les dirigeants de Daech qu'elles détiennent.

Le comportement irresponsable des forces Kassad, y compris une sécurité carcérale insuffisante et leur réticence à remettre combattants terroristes et dirigeants de Daech à l'Iraq, est préjudiciable à la sécurité régionale. C'est dangereux, en particulier compte tenu du risque croissant d'évasion de prisonniers. De telles évasions aideraient Daech à se regrouper et à coordonner de nouvelles attaques en Iraq et en Syrie, et

dans la région en général. Des informations récemment obtenues par les services de renseignement iraqiens font état d'inquiétudes relatives à une intensification des activités de Daech et de tentatives de franchir la frontière pour commettre des attentats terroristes en Iraq. Mon pays n'épargnera aucun effort pour protéger et sécuriser notre frontière et empêcher des terroristes de s'infiltrer en Iraq.

Étant donné l'expérience de l'Iraq en matière de lutte contre le terrorisme, nous soulignons qu'il importe de promouvoir la coopération internationale. Le Gouvernement de mon pays appelle le Conseil de sécurité à engager instamment les États Membres à honorer leurs obligations en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin d'enrayer le financement du terrorisme et de bloquer l'accès des terroristes au soutien logistique ; à empêcher les bandes terroristes de faire du commerce illégal de pétrole, d'armes et d'objets historiques syriens et iraqiens ; et à déployer des efforts concertés et inlassables pour empêcher les terroristes étrangers de traverser la frontière et les priver de refuge.

Nous lançons cet appel parce que nous craignons pour la paix et la sécurité internationales. Notre expérience en matière de lutte contre le terrorisme nous a appris que la menace ne se limite pas à une personne ou une zone géographique. Le Gouvernement de la République d'Iraq est déterminé à coopérer avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme, en particulier les bandes terroristes de Daech, pour les éliminer totalement et traduire les terroristes en justice, et pour promouvoir ainsi la sécurité et la stabilité internationales.

L'Iraq appelle une fois de plus à accélérer le processus de rapatriement des combattants terroristes étrangers et de leurs familles en provenance d'Iraq et de Syrie, et à faire en sorte que les prisons et les camps ne deviennent pas les cocons d'une nouvelle génération de terroristes. Nous mettons en garde contre la politisation du terrorisme et l'utilisation de la lutte antiterroriste à des fins politiques. Aucun pays ne doit utiliser le territoire d'un autre pays pour régler des comptes, car cela menacerait sa stabilité et sa sécurité.

Nous soulignons la nécessité de respecter les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne la souveraineté des autres pays, les relations de bon voisinage et le renforcement de la coopération. Nous appelons le Conseil à se pencher sérieusement sur cette question et à encourager les États

Membres à respecter pleinement les principes consacrés par la Charte.

Le Gouvernement de la République d'Iraq réitère son attachement à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous condamnons toutes les opérations terroristes et nous appelons à lutter en commun contre le terrorisme aux niveaux international et régional, quelles que soient ses origines ou ses appellations. Nous appelons à renforcer la coopération dans les domaines de la sécurité et du renseignement ainsi que l'échange d'informations et de compétences, aux niveaux bilatéral et multilatéral, pour lutter contre le terrorisme, éliminer les bandes terroristes, déraciner le terrorisme et assécher ses sources de financement.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République islamique d'Iran.

**M<sup>me</sup> Ershadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance, et je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Voronkov, de son exposé instructif.

La dernière attaque ayant visé une prison à Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, qui a été revendiquée par Daech, est un signal d'alarme qui montre une fois de plus que Daech, qui bénéficie de l'appui de certains pays, continue de représenter une menace réelle pour la sécurité et la stabilité régionales.

L'Iran suit de près l'évolution de la situation à l'est de l'Euphrate, en particulier dans la province de Hassaké. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Hassaké est la conséquence de l'occupation illégale continue de certaines parties de la Syrie par des forces étrangères, notamment les États-Unis. Plus important encore, la libre circulation des groupes terroristes, dont des membres de Daech, dans les territoires occupés illégalement par des forces étrangères en Syrie et en Iraq, ainsi que leur transfert vers d'autres pays, menacent la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous considérons que l'incident survenu récemment s'inscrit dans ce contexte.

L'incident de Hassaké montre clairement que les forces d'occupation et leurs alliés ne parviennent pas à rétablir l'ordre et la sécurité dans les zones occupées. Cela aide Daech à élargir son influence dans la région, menaçant ainsi la vie des civils sur place. Cet incident nous rappelle une fois de plus que la présence de combattants terroristes étrangers et de leurs familles

dans la zone de conflit reste une source croissante d'insécurité et d'instabilité pour la région tout entière.

Il est extrêmement regrettable que les pays qui prétendent constamment et régulièrement défendre les droits de l'homme ne rapatrient pas leurs propres ressortissants, en particulier les femmes et les enfants, qui sont pris au piège de conditions atroces dans les zones de conflit. Au vu de la menace que posent les combattants terroristes étrangers pour la sécurité et la stabilité de la région, le Conseil de sécurité doit faire de leur rapatriement dans leurs pays d'origine une priorité.

La lutte contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte pour violer la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. L'occupation continue de certaines parties de la Syrie est le facteur principal ayant créé des conditions propices à ces activités terroristes en Syrie, et il faut y mettre fin sans attendre. Nous estimons que l'exercice par le Gouvernement syrien de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire est un élément important du rétablissement de la stabilité et de la sécurité dans ce pays.

À cet égard, comme le réaffirment les résolutions du Conseil de sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées. Le Gouvernement syrien a le droit légitime et inhérent de lutter contre les activités terroristes sur le territoire relevant de sa juridiction, et toute mesure visant à lutter contre le terrorisme doit être prise en coordination avec le Gouvernement syrien. La lutte contre le terrorisme ne peut être efficace que si tous les États honorent leurs obligations pleinement et de manière responsable et s'abstiennent de faire deux poids, deux mesures ou de suivre une approche sélective.

L'Iran continuera d'appuyer les efforts menés par la Syrie pour lutter contre la menace que posent les groupes terroristes afin de garantir son unité et son intégrité territoriale.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, je tiens à remercier sincèrement les interprètes, qui sont restés avec nous malgré l'heure tardive.

*La séance est levée à 18 h 50.*